

Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



Yvelines
Le Département



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis



Communiqué de presse

Le 23 décembre 2020

Les Départements franciliens financeront la reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis

Le Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement (FS2i) a exprimé le souhait d'apporter un soutien financier de 20 millions d'euros au projet de reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis.

Ce projet permettra de restituer à la basilique vieille du XIII^e siècle sa tour et son clocher, démontés en 1847. Le chantier actuellement en cours devrait durer une décennie. Il constitue un des plus grands chantiers patrimoniaux de France impliquant des corps de métiers très spécialisés. A terme, la flèche reconstituée constituera un nouvel atout culturel et touristique pour la Seine-Saint-Denis.

Les Présidents des Départements franciliens ont validé à l'unanimité le déblocage de 20 millions d'euros en faveur de ce projet hors normes. Ils ont également sollicité une rencontre avec la Ministre de la Culture afin d'entériner cette aide exceptionnelle qui représente environ la moitié du budget estimé de cette reconstruction.

Par cette nouvelle intervention, le Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement confirme sa place d'acteur public majeur de l'investissement utile en Ile-de-France.

Le 26 janvier prochain, le Conseil d'Administration votera son budget 2021. Plus de 140 millions d'euros seront débloqués pour financer des projets locaux d'intérêt départemental. En seulement trois ans d'exercice, le FS2i aura investi 440 millions d'euros.

A propos du FS2i

Créé en 2019, le Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement (FS2i) poursuit un double objectif : soutenir des projets utiles aux habitants et assurer par ses interventions une réallocation des ressources au titre de la solidarité territoriale. Il répond ainsi à l'impératif d'un développement durable et équilibré de l'Île-de-France. Doté de 150 millions d'euros en 2019 puis en 2020, le FS2i a permis de soutenir à ce jour 109 projets.

Contacts presse

Département de Seine-Saint-Denis : Grégoire LARRIEU / 06 35 84 13 82 / glarrieu@seinesaintdenis.fr

Département des Hauts-de-Seine : Muriel HOYAUX / 06 66 58 77 35 / mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Département de l'Essonne : François-Gilles EGRETIER / 06 12 25 75 31 / fgegreterier@cd-essonne.fr

Département de Seine-et-Marne : Pauline MAINGRE – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr

Département du Val-de-Marne : Caroline BRUNOT / 06 48 66 64 75 / caroline.brunot@valdemarne.fr

Département du Val d'Oise : Guillaume TESSIER / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / guillaume.tessier@valdoise.fr

Département des Yvelines : Christophe BERTIN / 07 61 13 25 25 / cbertin@Yvelines.fr